

Communauté de pratique (CdeP) en enseignement

Octobre 2014

Ce que c'est...



- La communauté de pratique en enseignement est un groupe d'enseignants
 - qui veulent **apprendre les uns des autres** dans un domaine particulier de leur travail et développer un **savoir commun**
 - à travers un **engagement mutuel** sur une période d'une certaine durée.
- Les membres sont animés d'un **désir de mettre en commun**
 - des questions, des expériences,
 - des modèles, des outils
 - et les meilleures pratiques, et d'en garder les traces sous forme de **répertoire partagé**.
- Il existe des communautés de pratique **en face-à-face** ou **virtuelle**.
- Certaines émergent **spontanément** et d'autres sont créées par l'institution pour répondre à une de ses préoccupations : on qualifie ces dernières d'**intentionnelles**.



Comment ça fonctionne ?



- Une communauté de pratique est composée des **praticiens** qui ont choisi volontairement d'en faire partie.
- Toutes les communautés de pratique s'autodéfinissent et **s'autogèrent**.
- À la première réunion,
 - les membres choisissent une animatrice ou un animateur;
 - ils identifient les thèmes du domaine professionnel qu'ils souhaitent aborder dans leurs rencontres;
 - et ils fixent les règles de fonctionnement : (fréquence et déroulement des rencontres, notamment).
- Le rôle de l'institution consiste essentiellement à offrir un soutien logistique à la CdeP et à en reconnaître la légitimité.

En quoi est-ce intéressant ?



- La **mise en commun d'expériences** et d'expertises en dans le domaine de l'enseignement.
- L'identification de **pratiques fructueuses** et de **manières de faire face** à des défis
- La **co-construction d'un savoir commun** et la **co-création d'outils** communs
- La création d'un **réseau de pairs** animés du même désir d'apprendre dans un **climat de confiance et de plaisir**.
- Le développement ou le renouvellement d'une **fierté** pour son enseignement
- Le sentiment de rendre la pratique d'enseignement **significative**
- La **consolidation** d'une identité professionnelle



Qui pourrait y gagner ?



- Les **praticiens** qui désirent devenir plus habiles, mieux outillés dans leur pratique
- Les **nouveaux enseignants** en définition de leur identité professionnelle
- Les **collègues** qui cherchent d'autres collègues qui se questionnent sur les mêmes sujets qu'eux
- L'**institution**, avec des praticiens qui s'investissent dans leur pratique et qui produisent des connaissances, favorisant productivité, adaptation au changement et innovation
- Les **étudiantes et étudiants**, qui bénéficieraient des retombées de la co-construction

Communauté de pratique (CdeP) en enseignement

Octobre 2014

Ce que ce n'est pas...



- des rencontres de travail ou de production avec livrables.
- un lieu de débats ou de discussions argumentées (pour ou contre, en accord ou en désaccord).
- un lieu pour critiquer qui ou quoi que ce soit.
- un atelier de formation.
- des séances regroupant des experts ou des conseillers.
- une thérapie de groupe.



Qu'est-ce qui pose problème ?



- Une **assiduité** plus ou moins grande des membres à toutes les rencontres, ce qui nuit à l'instauration d'un climat de confiance
- Une potentielle **résistance** des autres enseignants **aux changements** apportés par les membres de la CdeP dans l'institution



À quoi faut-il faire attention ?



- À identifier les bons « leaders »
- À bien **planifier** le déroulement des rencontres : animation, contenu, organisation
- À **valoriser** ouvertement le travail de la CdeP
- À **pérenniser** les résultats (outils, références, matériel de discussion...)
- À offrir aux membres de la CdeP les moyens de réaliser les projets et les initiatives identifiées au cours des rencontres



Qui pourrait y perdre ?



- Les enseignants qui n'auraient **pas participé** aux rencontres de la CdeP pourraient se sentir exclus.
- Les enseignants qui cherchent des « recettes toutes faites »
- Des **gestionnaires** qui sont centrés sur les résultats et ayant un grand besoin de contrôle



Conception : Sonia Morin

Sources : Wenger (1998), Wenger, McDermott et Snyder (2002), Vaast (2002), Cefrio (2005), Probst et Borzillo (2008)